



PATINAGE A ROULETTE DU SUD AVEYRON

Site du club www.rollerclubsudsa.fr Facebook [SaintAffriqueRinkHockeyRollerPARSA](https://www.facebook.com/SaintAffriqueRinkHockeyRollerPARSA)
Fédération F.F.R.S. à www.ffroller.fr

Annexe Au REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2020/2021

Protocole Sanitaire Covid19

I) Encadrement

I-a) Ouverture/Fermeture

Le responsable de la séance ouvre et ferme les locaux (Gymnase/casiers).
Il dispose les équipements nécessaires à la séance.
Il est le seul à pouvoir toucher les équipements collectifs.

I-b) Registre

Le responsable inscrit les noms/prénoms/numéro/mail de téléphone des personnes présentes lors de la séance.

I-c) Désinfection

Lorsque l'activité est terminée les bancs sont désinfectés.

II) Accueil

II-a) Accueil des adhérents

Ne sont admis dans le gymnase uniquement les adhérents.

Les adhérents sont invités à respecter les règles sanitaires en vigueur lors de leur arrivée dans l'enceinte du gymnase.

Le responsable veille à l'application de celles-ci.

Il a le droit de refuser des personnes si celles-ci ne sont pas appliquées.

Le port du masque est imposé à partir de 11 ans jusqu'à la salle principale et lors de la fin de séance vers l'extérieur.

Les mains sont obligatoirement nettoyées lors de l'arrivée avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition.

III) Matériel

III-a) Equipement Individuel

- Première séance :

Pour ceux qui ne disposent pas de paires de patins personnelles et/ou de protections individuelles, l'essayage de différentes paires est nécessaire avec désinfection entre deux.

Les équipements mis à disposition sont emportés par le pratiquant une fois un chèque de caution établi, celui-ci égal à la valeur du matériel.

- Séances hebdomadaires :

L'adhérent arrive déjà équipé.

- Dernière séance :

Remise du matériel en état, à défaut les frais seront assumés par l'adhérent.